

Informations de rentrée 2024/2025

École de musique du Neuhof-Stockfeld - Directeur : Nicolas WOLFF

Tél : 03 88 79 90 46 - Email : musique.stockfeld@gmail.com

Inscriptions :

Mercredi 11 septembre 2024 de 18h30 à 20h00 à l'École de Musique dans nos locaux
Avec la présence de l'équipe des professeurs pour tous renseignements et fixer les horaires de cours
Soit

Vendredi 13 septembre 2024 de 16h30 à 19h00 à l'École de Musique dans nos locaux
Avec la présence des membres du CA de l'association pour tous renseignements et finaliser les inscriptions
Soit

Par mail, par courrier ou sur rendez-vous avec le directeur aux horaires de permanences à partir du 2 septembre 2024.

Début des cours : la semaine du 23 septembre 2024

Documents à fournir pour l'inscription :

- Le formulaire d'inscription rempli
- Pour les nouveaux inscrits ou en cas de changement de coordonnées bancaires, une autorisation de prélèvement accompagné d'un RIB.
- La cotisation annuelle sera prélevée avec le premier mois d'écolage.
- Pour les élèves résidant à Strasbourg et pouvant bénéficier d'une aide solidaire (quotient familial inférieur à 900) : une demande de bourse remplie avec une attestation récente de la CAF indiquant votre quotient familial. Le montant de la bourse (entre 150€ et 250€) vous sera communiqué et sera déduit en début d'année.

L'inscription annuelle est obligatoire, chaque trimestre entamé est dû.

Vous avez la possibilité de faire un cours d'essai pour choisir la pratique d'un nouvel instrument.

Il est nécessaire d'être membre de notre association pour pouvoir participer aux activités que nous proposons. L'adhésion se fait chaque début d'année scolaire. La cotisation annuelle est de :

- Pour une personne inscrite par famille elle est de : 18 €,
- Pour le 2ème membre de la même famille elle est de : 9 €,
- À partir du 3ème inscrit de la même famille elle est de : 4,50 € par personne.

Le **montant de l'écolage** sera réglé par 9 prélèvements mensuels, effectués de début novembre jusqu'à début juillet. A la demande, le paiement pourrait se faire par un règlement unique lors de l'inscription. L'école de musique garantie 30 cours en suivant le calendrier scolaire.

Pour valider l'inscription, le dossier devra réunir toutes les pièces demandées.

Tableau des tarifs	1 inscrit par famille	2 inscrits par famille ou 2 instruments	3 inscrits ou + par famille ou 3 instruments
Jardin musical seule (30 min.) pour les 3 à 6 ans	18 € par mois	17 € par élève et par mois	15 € par élève et par mois
Éveil ou Formation musicale seule* (1h00)	24 € par mois	23 € par élève et par mois	21 € par élève et par mois
Instrument (30 min.) + Formation musicale*(1h00)	58 € par mois	57 € par élève et par mois	55 € par élève et par mois
Instrument (30 min.)	48 € par mois	47 € par élève et par mois	45 € par élève et par mois
Instrument (45 min.)	67 € par mois	65 € par élève et par mois	63 € par élève et par mois
Musique d'ensemble seule, durée 1h00 (Gratuit pour les élèves inscrits en cours instrumental ou chant)	15 € par mois	14 € par élève et par mois	12 € par élève et par mois
Musique d'ensemble seule, durée 1h30 (Gratuit pour les élèves inscrits en cours instrumental ou chant)	22 € par mois	21 € par élève et par mois	19 € par élève et par mois

* Niveaux de formation musicale possibles : FM : 1, 2, 3, 4, adultes.